

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc.	Numéro de permis 2016076	Date d'inspection Le 23 septembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie Les Hirondelles		Numéro de téléphone (506) 453-7700	
Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mélika Belliveau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

L'inspection de suivi a été effectuée pendant les heures d'école; par conséquent, les enfants d'âge scolaire n'étaient pas présents. La mentor en assurance de la qualité a effectué une inspection de suivi afin de vérifier la quantité et la variété du matériel de jeu disponible à l'intérieur.

Un peu de nouveau matériel a été ajouté dans la salle 119, comme une bibliothèque contenant divers livres appropriés, trois grands bacs de Lego, de matériel d'art et de bricolages et de matériel sportif. Veuillez-vous assurer de continuer à ajouter du matériel avec qui les enfants peuvent s'engager avec.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

23 septembre 2025

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date